



UNIVERSITÉ DE MONCTON
CAMPUS D'EDMUNDSTON

Faculté de foresterie

Faculté de foresterie – Rapport annuel 2011-2012

Présenté au Sénat académique de l'Université de Moncton

par

Jacques Paul Couturier, Ph.D., doyen par intérim

Juin 2012

Introduction

L'année 2011-2012 s'est avérée très chargée à la Faculté de foresterie. Elle a été marquée par la démission du doyen, par la réalisation d'une étude portant sur l'avenir de la formation en foresterie à l'Université de Moncton et par l'aboutissement d'un projet majeur en matière de recherche. Le présent rapport fait état de ces développements et des autres facettes de la vie du décanat au cours de la dernière année. Il prend d'abord la forme d'un bilan des principales réalisations en matière d'enseignement, de recherche et de services à la collectivité, puis celle d'une présentation des enjeux et défis à relever au cours des prochaines années. Il se termine par un exposé des objectifs qui seront poursuivis en 2012-2013.

1. Bilan

a) Principaux dossiers

Plusieurs dossiers ont occupé une place importante dans la vie de la Faculté en 2011-2012. Ils sont présentés ci-dessous, accompagnés d'un court bilan des réalisations s'y rattachant.

- **Démission du doyen Binot**

Pour des raisons médicales, le doyen Jean-Marie Binot a été forcé de remettre son mandat au mois de décembre 2011. En poste depuis 2008, le doyen Binot a œuvré pour créer les conditions propices à l'essor de la Faculté, dans un contexte défini par les difficultés persistantes de l'industrie forestière et une baisse des inscriptions. Ses efforts ont notamment porté sur la redéfinition de l'image de la Faculté et de son programme de baccalauréat dans une perspective axée sur l'aménagement de l'environnement forestier et non plus sur la seule exploitation forestière. Il a aussi travaillé au lancement de nouvelles initiatives en matière de recrutement et au développement des programmes. Son travail de démarchage auprès des représentants politiques, des bailleurs de fonds potentiels et des acteurs du monde de la foresterie, mené de concert avec le vice-recteur Paul Albert, a favorisé l'annonce de la création d'une nouvelle structure de recherche dans le domaine des feuillus nordiques. Il mérite donc d'être chaleureusement remercié pour le travail accompli au cours des dernières années.

- **Réalisation d'une étude sur l'avenir de la formation en foresterie à la demande du Conseil des gouverneurs**

Devant la baisse des inscriptions enregistrée au cours des dernières années à la Faculté de foresterie, les membres du Conseil des gouverneurs ont mandaté Claude Godbout, ancien vice-recteur et ancien doyen de la Faculté de foresterie de l'Université Laval, pour dresser l'état de la situation à la Faculté, étudier les mesures d'ajustement prises par les autres universités, analyser celles envisagées ici et proposer à l'Université des pistes de solution pour la mise en place d'un plan de relance de la formation en foresterie. Déposé en décembre 2011, le rapport Godbout, intitulé *Pistes pour favoriser l'essor de la formation en foresterie au campus d'Edmundston de l'Université de Moncton*, rappelle que la situation vécue à Edmundston sur le plan des inscriptions se retrouve dans toutes les autres facultés de foresterie. Les programmes conduisant au statut de forestier professionnel, comme celui proposé à la Faculté, ont été particulièrement touchés, tandis que ceux qui comportent une composante environnementale plus forte, même s'ils ne conduisent pas à une désignation professionnelle, l'ont moins été. Claude Godbout insiste sur le fait que la tempête qui s'est abattue sur l'industrie forestière s'atténue et qu'une pénurie de main-d'œuvre professionnelle se pointe à l'horizon. Il souligne également que « l'enseignement de la foresterie en français au campus d'Edmundston apparaît comme une composante essentielle au développement économique, environnemental et social du Nouveau-Brunswick ». Son rapport propose 34 recommandations, qui se déploient autour de trois grandes thématiques : le recrutement, la programmation et l'organisation administrative et académique. Sur le plan du recrutement, le consultant enjoint l'Université de poursuivre ses efforts de recrutement dans tous les marchés par l'entremise d'un agent de recrutement affecté à la Faculté de foresterie. Sur le plan de la programmation, il recommande à la Faculté de bonifier son offre en y ajoutant une composante environnementale. Finalement, Claude Godbout préconise le maintien de la structure facultaire actuelle, mais dans le contexte d'un meilleur arrimage de la Faculté au reste du campus d'Edmundston.

- **Préparation d'un plan d'action pour la relance de la formation en foresterie**

Dès le dépôt du rapport Godbout, les membres du corps professoral et du personnel de la Faculté se sont attaqués à son analyse de manière à préparer un plan de mise en œuvre de ses recommandations. Globalement, le rapport Godbout a été très favorablement accueilli. Toutes les recommandations principales ont été acceptées comme telles, sauf deux. Une première, qui portait sur l'élimination du programme régulier au profit d'un programme exclusivement coop, a été rejetée, en raison de son impact potentiellement négatif sur les inscriptions. La seconde, qui portait sur le statut de la Faculté, a été bonifiée, de manière à ouvrir la voie à une étude plus approfondie des structures académiques et administratives, dans un souci d'efficacité et d'efficience. Tous les scénarios seront considérés, notamment celui utilisé par la plupart des autres programmes professionnels à l'Université, à savoir le modèle de l'école rattachée. Les membres de l'assemblée facultaire ont adopté le plan découlant du rapport Godbout le 21 mars 2012, comme suite à plusieurs réunions d'un groupe de travail, à une première assemblée facultaire et à une rencontre avec le recteur Fontaine. Ce plan d'action a par la suite été présenté par le doyen par intérim aux membres du Conseil des gouverneurs au mois de juin 2012, qui l'ont accueilli très favorablement. Déjà le travail de mise en œuvre du plan est commencé. Parmi les mesures mises en place, notons le renouvellement du contrat de l'agent de recrutement, l'utilisation des ressources professorales qualifiées de la Faculté pour l'enseignement de cours d'autres disciplines et le lancement de la révision du programme existant. La mise en œuvre du plan d'action va constituer la priorité du doyen, du corps professoral et du personnel de la Faculté au cours de la prochaine année.

- **Création de l'Institut de recherche sur les feuillus nordiques**

Depuis plusieurs années, la Faculté de foresterie a porté le dossier de la création d'une structure de recherche sur les feuillus nordiques. Sous la houlette du vice-recteur Paul Albert et du doyen sortant Binot, et après de nombreuses démarches auprès des partenaires gouvernementaux et de l'industrie, ce projet s'est finalement concrétisé au printemps 2012. Les premiers ministres Stephen Harper et David Alward ont en effet annoncé la mise sur pied de l'Institut de recherche sur les feuillus nordiques. Issu d'une collaboration avec quatre entreprises forestières, l'Institut a pour mandat d'effectuer des recherches appliquées sur les feuillus nordiques afin de fournir à l'industrie forestière et autres exploitants des connaissances utilisables sur leur croissance et leur durabilité. Les premières étapes en prévision du lancement des activités de l'Institut ont été franchies dans les semaines suivant l'annonce officielle, notamment la conclusion d'une entente administrative entre l'Université et ses partenaires, la mise en place d'un conseil d'administration et le lancement du processus d'embauche d'une directrice ou d'un directeur général. Même si l'Institut n'est pas formellement rattachée à la Faculté, celle-ci a joué un rôle clé dans sa naissance. Le souhait des parties impliquées dans sa genèse est qu'il crée de nouvelles occasions de recherche pour les membres du corps professoral et qu'il exerce un effet d'entraînement pour le domaine de la recherche forestière au Nouveau-Brunswick.

- **Continuation des efforts en matière de recrutement**

Dans un contexte où le niveau des inscriptions demeure faible en foresterie, tous les membres de l'équipe de la Faculté ont uni leurs efforts pour contribuer aux activités de recrutement. Ceci s'est traduit par leur participation à des activités de recrutement, mais aussi à plusieurs activités de sensibilisation aux occasions de carrière dans le domaine de la foresterie. Sur le terrain, la Faculté a pu bénéficier des services d'un agent de recrutement formé dans le domaine, ce qui a permis d'assurer une présence efficace en milieu scolaire et dans les établissements postsecondaires offrant une formation technique en foresterie. Les efforts consentis à la Faculté s'intègrent aux autres activités de recrutement réalisées par le Campus, notamment l'établissement d'une image de marque et le développement de nouveau matériel promotionnel. Qui plus est, le Campus est pleinement partie prenante des mesures prises pour redresser la situation du point de vue des inscriptions en foresterie, compte tenu des enjeux qui s'y rattachent.

b) Programmes d'enseignement

La Faculté de foresterie est responsable de la livraison de trois programmes d'études, le baccalauréat en sciences forestières, volet régulier et coop, et la maîtrise en sciences forestières (sous l'égide de la Faculté des études supérieures et de la recherche). Pour la 26^e fois de son histoire, la Faculté accueillait une nouvelle cohorte étudiante en septembre 2011. Les inscriptions s'établissaient à 20 étudiantes et étudiants, dont sept nouvelles et nouveaux. Lors de la collation des grades du 19 mai 2012, cinq étudiants ont vu leurs efforts récompensés, soit un à la maîtrise et quatre au baccalauréat. Pour l'occasion, l'Université a conféré un doctorat honorifique en sciences forestières à monsieur Jacques Diouf, directeur général sortant de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture. La médaille d'or de l'Institut forestier du Canada a été remise à Pierre Escalet, finissant au baccalauréat, en reconnaissance de son engagement et son implication à l'Université et dans la communauté.

c) Ressources humaines

Peu de changements sont intervenus sur le plan des ressources humaines au cours de la dernière année. Le doyen sortant, Jean-Marie Binot, a réintégré les rangs du corps professoral. Clairette Lajoie est partie à la retraite après des années d'indispensables services auprès de tous les membres de la communauté universitaire comme secrétaire. Jeff Levesque a été confirmé dans le poste de directeur de la Forêt expérimentale, une composante de la Faculté de foresterie. Aucun élément n'est à souligner du côté du cheminement de carrière des membres du corps professoral (permanence, promotion, sabbatique). Le professeur Hector Adégbidi a continué d'agir comme chef du secteur Sciences forestières. Quant à l'auteur du présent rapport, il a été nommé par l'Université comme doyen par intérim pour la période du 1^{er} janvier au 30 juin 2012, tout en continuant d'exercer le mandat de doyen des Études du campus d'Edmundston. À noter qu'il a aussi été brièvement vice-recteur par intérim à l'hiver 2012, en l'absence du vice-recteur Albert pour cause de maladie.

d) RDC

Les activités de recherche-développement-crédit ont continué de figurer en bonne place au cours de la dernière année. Huit professeurs ont bénéficié de crédits de dégrèvement de recherche, pour un total de 30 crédits de RDC. Les activités de recherche des membres du corps professoral ont débouché sur la publication de livres et d'articles dans des revues arbitrées de haut calibre, ainsi que sur plusieurs communications dans une diversité de forums scientifiques. Les organismes subventionnaires sont diversifiés : Conseil national de recherches du Canada, Fonds en fiducie pour l'environnement, Conseil de recherches en sciences humaines, Faculté des études supérieures et de la recherche. À titre d'exemple, le professeur Stephen Wyatt est titulaire d'une subvention de recherche du Conseil de recherches en sciences humaines pour des travaux en matière de foresterie autochtone. Il a publié des articles dans la revue *Canadian Journal of Forest Research* et dans un ouvrage intitulé *Traditionnal Forest Knowledge : Sustaining Communities, Ecosystems and Biocultural Diversity*, en plus d'avoir présenté quatre communications scientifiques orales. Les travaux du professeur Wyatt, tout comme ceux des autres membres du corps professoral, contribuent ainsi à faire rayonner le campus d'Edmundston et l'Université de Moncton dans son ensemble, ce qui doit être souligné.

e) Autres activités (développement international, services à la collectivité, etc.)

Fidèles à la tradition du campus d'Edmundston, les membres du corps professoral ont été très actifs dans l'organisation d'activités pour les étudiantes et étudiants, ainsi que sur le plan des services à la collectivité. Ils ont été impliqués dans plusieurs organisations liées à la foresterie ou à l'environnement, que ce soit le Comité d'aménagement rural du Nord-Ouest, le Comité consultatif provincial sur la forêt du Nouveau-Brunswick, la Coopérative forestière du Nord-Ouest du Nouveau-Brunswick, l'Association des forestiers agréés, Entreprise Madawaska ou le Salon de la forêt, pour n'en nommer que quelques-unes. Ils ont agi comme codirecteurs de thèses ou examinateurs externes dans d'autres universités. Ils ont participé bénévolement à la préparation de rapports pour différents groupes communautaires. Notons entre autres que le professeur Roger Roy assuré la présidence de l'Association des forestiers agréés du Nouveau-Brunswick de février 2011 à janvier 2012. Finalement, sous l'égide de la Forêt expérimentale, plusieurs membres du personnel ont été engagés dans l'organisation de l'Expo-sciences provinciale à l'intention des élèves de la 6^e à la 12^e année provenant des districts scolaires francophones du Nouveau-Brunswick – une première à Edmundston couronnée de succès.

2. Enjeux et défis

Le principal défi de la Faculté, celui qui se pose avec le plus d'acuité, est le recrutement étudiant. La Faculté a été durement impactée par les difficultés de l'industrie forestière à l'échelle canadienne, comme les autres facultés de foresterie au pays. Ce défi est partagé par le campus dans son ensemble, le redressement de la situation en foresterie étant l'une des clés pour améliorer la situation des inscriptions à l'UMCE. Déjà des mesures ont été prises au cours de la dernière année; d'autres le seront dans les prochains mois, à la fois pour redresser les inscriptions, mais aussi pour optimiser le modèle de livraison du programme. Le défi du recrutement est intimement lié à un deuxième défi, soit celui de d'augmenter l'attractivité du programme actuel, qui conduit au statut de forestier agréé et de développer une nouvelle filière de formation, qui tient compte de la demande dans le domaine environnemental. Sur un autre plan, la Faculté doit aussi relever le défi de la performance en recherche, notamment en matière de recherche subventionnée, comme recommandé dans le rapport Godbout.

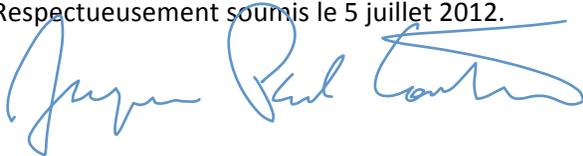
3. Objectifs 2011-2012

Au cours de la prochaine année, les objectifs spécifiques suivants seront poursuivis :

- mettre en œuvre le plan de relance de la Faculté dans ses trois composantes :
 - recrutement,
 - programmation,
 - structure académique et administrative ;
- réaliser la reconfiguration du programme de baccalauréat en sciences forestières ;
- actualiser toutes les ententes de transfert de crédits et en conclure d'autres avec de nouveaux partenaires ;
- coordonner le démarrage des activités de l'Institut de recherche sur les feuillus nordiques.

En terminant ce bref rapport, je tiens à souligner la grande contribution des membres du corps professoral et du personnel de la Faculté de foresterie dans la réalisation de la mission de la Faculté, du Campus et de l'Université dans son ensemble, soit de fournir des programmes de formation de la plus haute qualité, de contribuer à l'avancement des connaissances et de participer au développement et à l'épanouissement de la collectivité.

Respectueusement soumis le 5 juillet 2012.



Jacques Paul Couturier, Ph.D.
Doyen par intérim, Faculté de foresterie